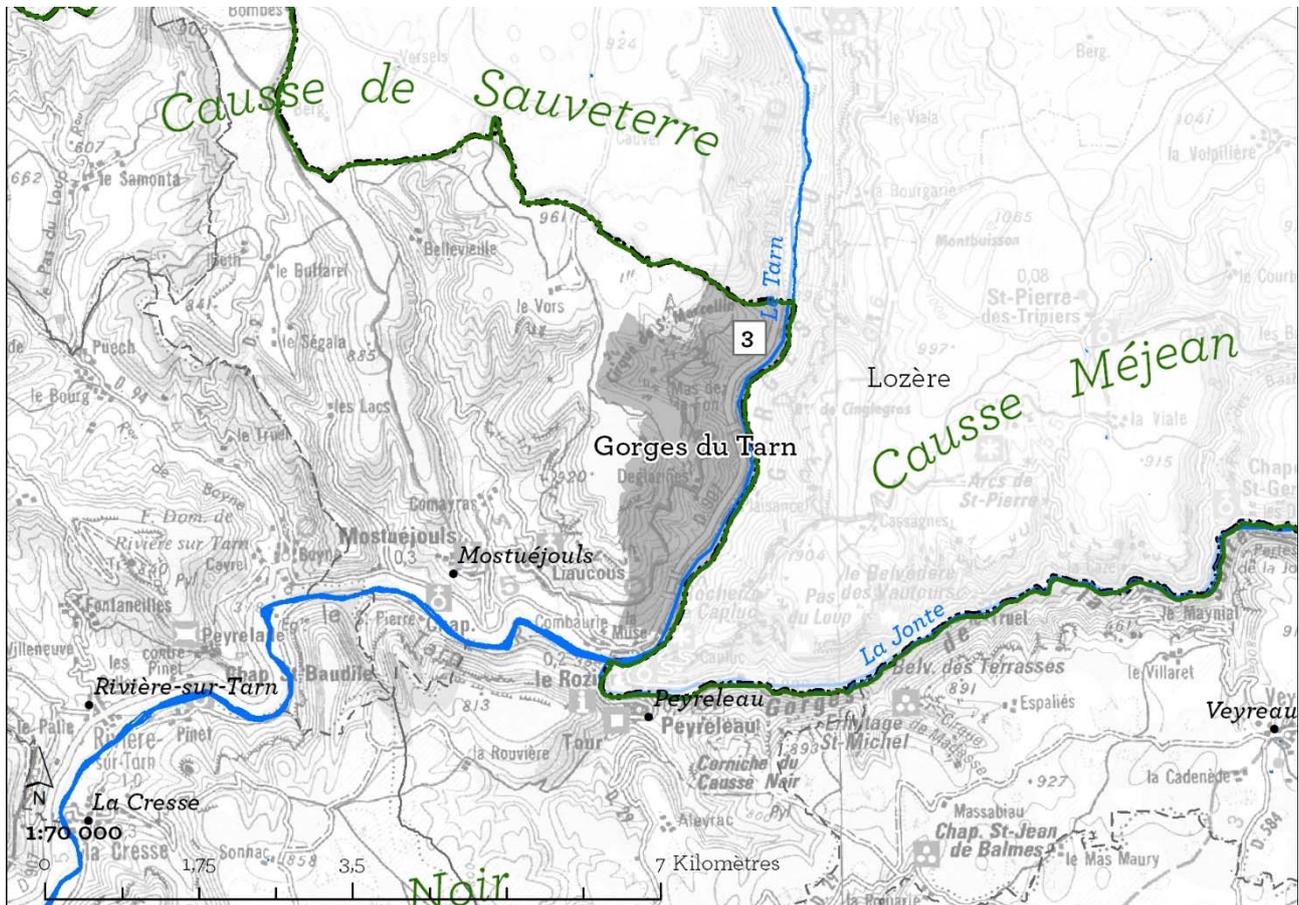


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR7300848

Gorges du Tarn

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR

ZPS/ZSC/SIC (date arrête si existant) : 04/05/2007

Département : Aveyron

Surface du site: 489 ha

Description du site

Les gorges et corniches du Tarn dominent la rivière Tarn dans le département de l'Aveyron. Particulièrement profondes, elles séparent le Causse Méjean du Causse de Sauveterre, par une tranchée de 500 m de profondeur par endroits.

La végétation est essentiellement constituée de landes et de taillis à buis et à chênes pubescents. D'un point de vue géologique, le site comprend des terrains sédimentaires de l'ère secondaire (200 millions d'années), avec des calcaires et des dolomies.

La température moyenne du mois le plus chaud (juillet ou août) est de 20 °C ; la température

moyenne du mois le plus froid (janvier) est de 2,7 °C. Il convient de noter particulièrement la sécheresse du climat local, qui a pour conséquence de favoriser une flore et une faune à tendance méditerranéenne.

La végétation est marquée par des influences méditerranéennes, qui se traduisent par la présence d'espèces telles que le Chêne vert ou le genévrier de Phénicie. L'intérêt botanique est bien connu depuis longtemps avec une flore riche de plantes rares et endémiques (qui ne poussent que dans cette région des causses).

Les cirques sont remarquables, dont celui de St-Marcellin, où sont encore présentes des constructions qui témoignent d'activités humaines dans ces zones très escarpées.

Il faut également noter la présence de Castor d'Europe dans les gorges, et le retour naturel de la loutre. Le mouflon de Corse a été introduit sur la commune de Mostuejols et se disperse aux alentours. On peut également observer la genette, le putois, la fouine, la martre, le blaireau, le renard...

Les zones bien exposées sont favorables à la présence du lézard ocellé, alors que la rivière, très appréciée des pêcheurs, accueille truites, barbeaux...

La principale menace est liée aux variations de régimes hydrauliques consécutifs aux crues (menaces pour les habitats et les espèces aquatiques) et à l'abandon de gestion par les agriculteurs pour les habitats de pelouses.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Matorrals arborescents à Juniperus sp.	5210	1,36	Très bon	Destruction directe
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210	10,5	Moyen	Embroussaillage par abandon de gestion

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Miniopterus schreibersi	1310		Moyen	Disparition ou modification des gîtes ; Modification du paysage (fermeture et banalisation) ; Dérangement ; Produits phytosanitaires et vétérinaires
Myotis blythii	1307		Moyen	
Barbastellus barbastella	1308		Moyen	
Myotis myotis/blythii	1324/1307		Moyen	
Rhinolophus ferrumequinum	1304		Moyen	
Rhinolophus hipposideros	1303		Moyen	
Myotis bechsteini	1323		Moyen	

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Matorrals arborescents à Juniperus sp.	Conservation	Non équipement, aucune intervention
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	Conservation	Encourager le maintien du pâturage et la gestion pastoale
Chiroptères	Conservation des populations	<ul style="list-style-type: none">- privilégier des futaies irrégulières ou taillis sous futaie- préserver les sous-bois pâturés- éviter les plantations résineuses- limiter l'usage d'insecticides en forêt- conserver les ripisylves et la qualité des milieux aquatiques- favoriser les bandes enherbées, réimplanter ou conserver les haies.

Pour en savoir plus :

Contact :

Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore,

Parc naturel régional des Grands Causses

71 Bd de l'Ayrolle, BP. 50126 – 12101 MILLAU cedex

Tél. 05 65 61 35 50

Sources d'information :

Site du MTES: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.aveyron.gouv.fr

Site de l'opérateur : www.parc-grands-causses.fr